

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Commission de délégation de service public

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 19 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf octobre à 18h30

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. CUCCURU. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. VEUILLET. VOISIN. WDOVIK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS. DUPERCHY (Pouvoir E. LALLEMENT). MANSOZ. MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). MARCHAI (Pouvoir M. WDOVIK). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). TOUIHRAT (Pouvoir S. FRANCONY).

Le Président :

Rappelle à l'assemblée la délibération n°2020_17_12_2 du 17 décembre 2020 relative à l'installation de la commission de DSP et par laquelle M. Patrick ROULAND a été élu membre suppléant de la commission de DSP;

Explique que, le conseil communautaire a désigné M. Patrick ROULAND comme membre suppléant de la commission de DSP ;

Rappelle la démission de Patrick ROULAND de son poste de vice-président « Gestion du lac et environnement » et de son mandat de conseiller communautaire ;

Explique que dans ce contexte, il convient de désigner un nouveau membre suppléant de la commission de DSP ;

Invite les conseillers à faire valoir leur candidature.

Un élu se porte candidat : Pascal GENTIL.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE M. Pascal GENTIL en tant que membre suppléant de la commission de délégation de service public en remplacement de M. Patrick ROULAND ;

AUTORISE le Président à signer toutes pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

